SAINT-GINGOLPH
Valais

St-Gingolph, le 12 novembre 2025

CONVOCATION

L'assemblée primaire est convoquée à la salle polyvalente, le

MARDI 2 DECEMBRE 2025 A 19.30 HEURES

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Budget 2026 de la Municipalité
   a. Présentation
   b. Approbation du budget
4. Zones réservées
   a. Présentation et prolongation d'une partie de la zone réservée
   b. Approbation par l'assemblée primaire
5. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 23 juin 2025, le budget 2026, le rapport explicatif et le plan de zone prolongée du 5 novembre 2025 du Bureau Azur Roux & Rudaz Sàrl relatif à la prolongation par l'assemblée primaire d'une partie de la zone réservée décidée par le Conseil municipal en 2020 peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Le budget 2026 est également disponible sur le site internet communal :
https://st-gingolph.ch/administration/finance/comptes-et-budgets/

Le rapport explicatif et le plan de zone prolongée du 5 novembre 2025 sont disponibles sur le site internet communal sous :
https://st-gingolph.ch/amenagement-environnement/zone-reservee/

Administration communale